



Département
de l'Ain

ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE PREMIERE INSCRIPTION

**Mairie de
LÉAZ**

Rentrée scolaire 2022/2023
Enfants nés entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

➤ **Déposer Mairie les documents ci-dessous**

Entre le 28 février 2022 et le 8 avril 2022

- Cartes d'identité des parents + de l'enfant
- Si les parents sont séparés compléter la fiche d'attestation conjointe parents séparés + fournir la copie des cartes d'identité des 2 parents
- Livret de famille
- Justificatif de domicile (attestant votre résidence dans la commune)
- Le carnet de santé (vaccins à jour).

Au vu des pièces nous établirons un certificat d'inscription scolaire.

- Puis vous prendrez rendez-vous, afin de finaliser l'inscription de votre enfant, auprès de Madame la Directrice de l'Ecole, munis des pièces suivantes :

- Le certificat d'inscription scolaire

L'adresse mail de la directrice : ce.0011309t@ac-lyon.fr

☎ 04 50 48 19 08

- **Après** validation de l'inscription scolaire de votre enfant, veuillez prendre contact avec le **Secrétariat de Mairie en vue de créer un compte sur le Portail Famille.**

Ensuite, la mairie vous transmettra par courriel un code abonné famille qui vous permettra d'activer votre « compte citoyen » du portail famille, indispensable à l'inscription de votre enfant aux services périscolaires : garderie matin/soir – cantine – transport scolaire (Longeray & Grésin).